

REGLEMENT Ultra Tour des Châtaignes

18 et 19 septembre 2021

L'Ultra tour des châtaignes est une course pédestre sur route, longue de 208km avec un dénivelé positif de 4000m. Le départ sera donné le samedi 18 septembre à 06h00 de l'espace Ouvèze à Privas en Ardèche (07)

Le parcours emprunte les petites routes ardéchoises autour de Privas au cœur du parc des Monts d'Ardèche avec de très belles vues sur le Vercors.

L'Ultra Tour des Châtaignes n'est pas une compétition officielle. Elle se déroule entre amis qui désirent partager leur passion pour les épreuves d'ultra longue distance dans un esprit de convivialité et d'entraide.

Organisation

L'Ultra Tour des Châtaignes est organisée par l'association Ultra Running Organisation aidée par une nombreuse équipe de bénévoles et amis qui ont déjà participé aux précédentes éditions de cette épreuve.

Sécurité

Evoluant essentiellement sur des routes ouvertes à la circulation, les coureurs sont tenus de respecter le Code de la Route et doivent progresser de préférence du côté gauche de la chaussée, face aux voitures, lorsque la topographie et la visibilité s'y prêtent. En cas d'accompagnement par un cycliste (un seul accompagnateur par coureur), le coureur et le cycliste évoluent tous deux du côté droit. Dans les villes, villages, hameaux, les coureurs utilisent les trottoirs.

De jour comme de nuit, les coureurs veillent à se rendre visibles, privilégiant des tenues de course de couleur(s) claire(s). La nuit (22h-6h), le coureur devra porter une lampe frontale, une lampe rouge dans le dos, ainsi qu'un gilet fluo. Chaque coureur doit se munir de son propre gilet fluo.

Chaque coureur est équipé d'un téléphone portable dont le numéro est communiqué à l'organisateur.

Navigation

Le parcours est balisé au moyen de flèches autocollantes de couleur jaune et noire qui seront placées sur le côté gauche de la route, à hauteur d'homme et aisément visible.

Un « roadbook » détaillé, décrivant l'ensemble du parcours sera fourni aux participants.

En cas de difficulté des participants et en dépit du balisage et du roadbook, l'organisateur pourra être joint par téléphone pendant toute la durée de l'épreuve.

Contrôle – Suivi de course

L'Ultra Tour des Châtaignes est une épreuve qui repose sur la confiance et la loyauté des participants. Il va de soi que les concurrents présents qui viennent participer à ce rassemblement devront progresser à pied en suivant l'itinéraire fléché et tel que décrit dans le roadbook.

Une dizaine de checkpoints seront disposés sur le parcours (soit environ tous les 20km) afin que les coureurs puissent se ravitailler et/ou se reposer. Les participants pourront demander le dépôt à ces checkpoints de leur ravitaillement personnel. Les concurrents seront notés lors de leur passage et pourront le cas échéant être rapatrié à Privas. Une navette est mise en place afin d'effectuer le rapatriement des coureurs qui ne souhaitent plus continuer.

L'heure de passage de chaque coureur est transmise régulièrement à l'organisateur qui dispose ainsi d'un tableau d'avancement lui permettant de superviser le déroulement de la course., et de noter les informations de suivi de tous les coureurs sur le site de l'épreuve.

Assistance

Une assistance médicale est mise en œuvre sur toute la durée de l'épreuve. Un urgentiste et un kinésithérapeute assure ce suivi médical des coureurs.

En cas de besoin, après demande d'un coureur, l'assistance médicale pourra être jointe par le responsable du CP. L'assistance médicale prendra toutes les dispositions qu'elle jugera nécessaire.

Les participants qui le souhaitent peuvent avoir leur assistance personnelle, sous la forme d'un accompagnateur à vélo (1 seul vélo par coureur) et/ou en voiture (1 seule voiture par coureur), pour lui fournir son « ravito perso » et autres équipements utiles pendant la course (frontale, textile, ...). L'accompagnateur à vélo, déclaré comme tel lors de l'inscription, peut accéder aux ravitaillements moyennant une participation précisée sur le bulletin d'inscription. Les coureurs, accompagnés ou non, peuvent en outre confier des affaires personnelles aux personnes présentes sur le CP. Chacun de ces « drop-bags » portera la mention du numéro de dossard du coureur ET du numéro du CP où il souhaite pouvoir y accéder.

Ravitaillement

L'Ultra Tour des Châtaignes est une épreuve en « semi-autonomie » : les coureurs y sont autonomes entre chaque poste de ravitaillement.

La distance entre deux CP/postes de ravitaillement successifs est en effet de 20 km en moyenne.

On recommande par conséquent à chaque coureur de porter sur lui une réserve de 1,5 L de liquide, à recharger à chaque CP, ainsi que quelques barres ou gels énergétiques. Contenu des ravitaillements : eau plate, St-Yorre, Coca-Cola, sirop,, pommes, bananes, fromage, charcuterie, pain, sel, sucre, biscuits salés et sucrés, chocolat, confiseries + compléments à l'initiative des responsables des CP (melon, œufs, salades, gâteau ...).

Ravitaillement chaud : soupes, café, thé, Pomme de terre

Les 10 CP/postes de ravitaillement restent en place dans les plages horaires définies et notées dans le tableau ci-joint.

TABLEAU DES CP

A chaque CP, outre le ravitaillement, les coureurs peuvent profiter d'un moment de repos (chaise à disposition avec couverture). Pour les CP de nuit, un à deux lits de camp pourront être installés pour vous reposer.

En cas d'abandon, le coureur informe l'organisation en rejoignant le CP le plus proche ou en contactant l'organisateur par téléphone avant d'être rapatrié vers Privas au moyen de la navette ou par ses propres moyens s'il dispose de sa propre assistance.

			Distance	D+	D-
CP1	Départ	Pranles	20,34	504	312
CP2	Pranles	Pervenche	19,16	407	338
CP3	Pervenche	Mairie Privas	21,12	312	561
CP4	Mairie de Privas	Freysenet	20,33	645	177
CP5	Freysenet	Lussas	19,92	204	690
CP6	Lussas	St Gineys en Coiron	20,32	538	161
CP7	St Gineys en coiron	St Maurice d'Ibie	23,21	193	644
CP8	St Maurice d'Ibie	Alba La Romaine	20,65	319	325
CP9	Alba la Romaine	Berzème	19,1	607	241
CP10	Berzème	Alissas	18,57	218	555
CP11	Alissas	Salle Privas Ouvèze	5,31	118	50
			208,03	4065	4054

Course en DUO

L'organisation propose aux coureurs qui le désirent d'effectuer la course en relais en duo. Dans ce cas, le premier coureur effectue les 100km qui le mènent au CP de Lussas (CP n°5) où son coéquipier prendra le relais jusqu'à la fin du parcours.

Important : en cas d'abandon du coureur 1, le coureur 2 entame sa course au plus tôt à 19h.

Classement

L'Ultra Tour des Châtaignes ne communique pas de classements officiels, conformément à la réglementation française qui permet la tenue de manifestations sportives de moins de 100 piétons sans demande d'autorisation ni déclaration préalable aux pouvoirs publics.

La durée détaillée de course pour chaque coureur pourra être communiquée à partir des temps notés sur les CP.

Soirée clôture de l'épreuve

La soirée de clôture, réservée aux coureurs, accompagnants et bénévoles, se tiendra à la salle Ouvèze à Privas le dimanche 19 septembre 2021 à partir de 19h, après l'arrivée des derniers coureurs.

Chaque participant, « finisher » se voit remettre un souvenir artisanal. Les trois premiers femme et homme recevront un trophée.

Responsabilité - Assurance

En s'inscrivant, les participants, libres et consentants, acceptent le présent règlement et s'engagent à leurs risques et périls, sous leur propre et unique responsabilité. Il revient à chaque participant d'évaluer les risques encourus et de vérifier qu'il est personnellement assuré en cas d'accident, ainsi que de choisir de se soumettre ou non à un examen médical avant le départ. En cas d'accident, aucun recours ne pourra être engagé, ni par les participants ni par leurs ayants droit, contre l'organisateur ou l'équipe organisatrice, personne physique ou morale.

Droit à l'image

Tout coureur participant à l'Ultra Tour des Chataignes autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître et à les reproduire sur tous supports.

Inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 01 mars au 31 août 2021.

L'épreuve sera organisée sous réserve d'un minimum de 30 inscrits avant le 15 Juillet 2021 (aucun chèque de règlement ne sera encaissé avant cette date).

Le dossier d'inscription est accessible sur le site internet de l'épreuve. Le coureur devra noter sur son bulletin d'inscription les références de course auxquelles il a déjà participé.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription sans avoir à motiver sa décision.

Règlements / Tarifs

Inscription SOLO : **150€**

Inscription DUO : **90€ par coureur**

Clôture des inscriptions : **31 août 2021**

Une inscription sera considérée comme complète si elle comporte l'ensemble des pièces suivantes :

- le bulletin d'inscription
- le certificat médical (moins de 6 mois) ou copie de la licence sportive FFA en cours de validité
- le paiement des droits d'engagement à régler par chèque bancaire à l'ordre de Ultra Running Organisation ou par virement bancaire.

Banque: BANQUE POPULAIRE

Association ULTRA RUNNING ORGANISATION

IBAN : FR76 1660 7002 2268 2211 2690 342

BIC : CCBPFRPPPPG

L'inscription prendra effet à compter de la date de réception de tous les éléments du dossier d'inscription.

Les envois par courrier devront nous parvenir avant le 31 août 2021 à l'adresse suivante :

Ultra Running Organisation 20 Rue Ampère 07000 Privas - FRANCE